



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Madagascar

Question écrite n° 35855

Texte de la question

Mme Huguette Bello salue la déclaration faite par M. le Premier ministre le 26 juillet 2013 en Nouvelle-Calédonie dans laquelle il s'est engagé à restituer au peuple kanak le crâne du grand chef Ataï qui pour avoir mené une rébellion contre les spoliations foncières de l'administration coloniale française a été combattu, tué et décapité en septembre 1878. Sa tête placée dans le formol, fut présentée à Nouméa, puis expédiée en France pour y être étudiée. La revue d'anthropologie de Paris a consacré un article à cette question. La tête aurait été conservée au musée Broca. Elle fut par la suite officiellement déclarée perdue. Retrouvée en juillet 2011, elle est actuellement entreposée au Musée de l'homme à Paris. Cette restitution serait une réponse à une revendication ancienne et légitime des Kanaks. Elle se situerait dans la logique des restitutions que la France a entamée en 2002 avec la remise à l'Afrique du Sud de la dépouille mortelle de Saartje Baartman, la « Vénus hottentote » ; suivie dix ans plus tard par le retour en Nouvelle-Zélande des têtes maories recensées dans les collections des musées français. Elle l'interroge sur la réponse qu'il compte apporter à la demande exprimée, depuis de longues années par les Malgaches, qui souhaitent que leur soit restituée la tête du roi malgache Toera. Assassiné par les forces françaises dans l'assaut de son camp en août 1897, il fut décapité et sa tête expédiée à Paris. Des démarches pour le retour du crâne du roi Toera à Madagascar auraient été entreprises par les autorités malgaches auprès du Président Pompidou. Elles n'ont toujours pas abouti.

Texte de la réponse

Sur la base des informations communiquées par le Muséum national d'histoire naturelle et en concertation avec le ministère de la culture et de la communication, le ministère des affaires étrangères est en mesure d'apporter les précisions suivantes au sujet des restes du roi Toera, dont les autorités malgaches demandent la restitution : en l'état actuel des informations disponibles, aucun crâne n'a pu être identifié dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle comme étant celui du roi Toera. Les recherches engagées en 2008, puis en 2012, dans les archives de l'établissement n'ont pas permis de confirmer ou d'infirmer que ces restes du roi auraient été transmis au Muséum national d'histoire naturelle. D'une manière générale, la France est très attachée au travail de mémoire et demeure attentive aux demandes de restitution qui lui parviennent. Lorsque de telles demandes portent sur des restes humains formellement identifiés, elles font toujours l'objet d'un examen approfondi, relatif notamment à la situation des restes concernés et aux modalités de leur possible remise.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35855

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8568

Réponse publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10314